



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE AUNIS SUD

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 SEPTEMBRE 2022

Délibération n° 2022-32

Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 30 juin 2022

Résumé : Le Conseil d'Administration sera amené à se prononcer sur le compte-rendu de la réunion du 30 juin 2022.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2022-33

Autorisation du Président à signer la convention entre ANDES et le CIAS pour le CNES 2022

Résumé : Dans le cadre d'une convention de partenariat, ANDES s'engage ainsi à mettre à disposition de l'épicerie adhérente une enveloppe financière destinée à l'achat de produits alimentaires auprès de magasins de grande distribution, de grossistes et de circuits courts. L'ANDES a établi une convention définissant le contenu de ce programme et les engagements réciproques.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2022-34

Autorisation du Président à signer une convention de partenariat avec le Lycée Professionnel de la Cité scolaire de Surgères, pour l'accueil de la section CAP "Équipier polyvalent du commerce" au sein de l'Épicerie solidaire du CIAS ainsi qu'une convention de mise à disposition de locaux pour permettre la mise en place d'activités pédagogiques liées à leur formation

Résumé : Le CIAS souhaite poursuivre son partenariat avec la section CAP Équipier Polyvalent du Commerce du Lycée de Surgères. Les élèves en 2^{ème} année de formation pourront venir mettre en pratique leur apprentissage théorique au sein de l'Épicerie Solidaire. Accompagnés de leur professeur, selon un planning préalablement déterminé, ces jeunes interviendront sur trois niveaux d'interventions : à la réception de marchandises, à l'approvisionnement des rayons et à la vente.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2022-35

Demande de subvention de l'association pour l'Aide Alimentaire pour l'année 2022

Résumé : L'association pour l'aide alimentaire dont le siège social est située à Aigrefeuille d'Aunis, gère et distribue les denrées alimentaires fournies par la Banque Alimentaire de Charente-Maritime. Ces denrées sont destinées aux personnes les plus démunies habitant sur le territoire Aunis Sud. L'association sollicite une subvention de 7 000 € au CIAS pour participer au financement de cette activité au titre de l'année 2022. Le conseil d'administration devra se prononcer sur cette demande de subvention.

La délibération est adoptée avec une abstention et dix-huit avis favorable

Délibération n° 2022-36**Autorisation du Président à signer la convention d'adhésion au service PAYFIP**

Résumé : Il est obligatoire de proposer aux usagers la possibilité de payer en ligne les factures émises par la collectivité, ce qui n'est actuellement pas le cas pour le CIAS. Il est possible d'adhérer, pour les facturations émises par titre de recette exécutoire par le Centre Intercommunal d'Action Sociale Aunis Sud, au service de paiement en ligne des recettes publiques locales Payfip proposé par la Direction Générale des Finances Publiques. L'adhésion à ce service est gratuite et les frais de commissionnement sont à ce jour de 0,25% du montant de la transaction + 0,05€ par opération.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2022-37**Autorisation du Président à signer la convention relative à l'adhésion au service de Remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime**

Résumé : Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime a créé un service de remplacement permettant la mise à disposition de personnels sous contrats à durée déterminée pour effectuer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou pour assurer des missions temporaires (surcroît de travail, besoin saisonnier, accroissement temporaire d'activités...). Le recours à ce service remplacement fait l'objet d'une convention-cadre définissant les modalités d'adhésion et de mise à disposition des agents contractuels du service de remplacement conclue entre la collectivité et le Centre de Gestion.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Date d'affichage au CIAS Aunis Sud et de publication sur le site Internet : 3 octobre 2022